



La Fontaine de la Coudre, Bercé © Anne-Marie Granet, ONF



## LA LETTRE D'INFORMATION FORÊT D'EXCEPTION

n°15 - Mars 2017

# Le 7<sup>e</sup> label est attribué à la forêt de Bercé

**Le 18 mars 2017, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, a officialisé l'attribution du label Forêt d'Exception® à la forêt domaniale de Bercé (Sarthe), en présence de l'ensemble des partenaires du projet.**

Près de 150 personnes assistaient à la cérémonie organisée dans le cadre extraordinaire de la Futaie des Clos : élus, acteurs économiques, associations locales, personnels de l'ONF.

Patrick Falcone, représentant le directeur général de l'ONF, a rappelé les objectifs du label Forêt d'Exception® : « Un programme qui célèbre aujourd'hui ses 10 ans. Forêt d'Exception met en valeur les richesses d'une forêt et la grande qualité d'un projet partenarial, avec des actions innovantes et exemplaires. »

Paul Arnould, président du Comité national d'orientation qui a validé la candidature de Bercé le 14 mars dernier, constate « qu'une belle dynamique est à l'œuvre, reliant cette forêt exceptionnelle à son territoire et ses habitants. La haute qualité de ses chênes, renommée pour fabriquer des tonneaux, s'illustre par le mariage des tanins du bois avec les vins et le cognac. Le partenariat avec Carnuta, Maison de l'homme et de la forêt à Jupilles, permet de conforter un outil pédagogique pour toucher tous les publics et partager ce patrimoine forestier avec eux. »

Régis Vallienne, maire de Pruillé-l'Eguillé et co-président avec Guylaine Archevêque (ONF) du Comité de pilotage de Bercé, a reçu le label des mains du ministre en souhaitant que tout le territoire continue d'œuvrer sur Bercé. « Un trésor à partager » dont la notoriété va s'étendre au-delà du territoire de la Sarthe.



Guylaine Archevêque et Régis Vallienne, deux-co-présidents au travail récompensé en présence de Stéphane Le Foll, ministre chargé de la forêt. © Anne-Marie Granet, ONF

### Préserver, valoriser et transmettre un patrimoine hors du commun

Le contrat de projet de Bercé signé le 6 février 2017 décline cet objectif en 14 actions, selon 3 grandes orientations :

1. Améliorer la notoriété de la forêt de Bercé et de son territoire
2. Créer un laboratoire pour une gestion forestière intégrée
3. s'inscrire durablement dans un projet de développement local et économique.



# La vie du réseau Forêt d'Exception®

## Visites de terrain et travail des rapporteurs sur les dossiers de candidature au label : un premier trimestre 2017 bien rempli pour le comité national d'orientation.

### Tronçais et Bercé ont accueilli le comité national d'orientation

Le 17 janvier, le comité de pilotage de « Tronçais Forêt d'Exception® » a accueilli les membres du comité national d'orientation, venus pour découvrir les lieux et les acteurs du contrat de projet validé localement en novembre 2016. « Tronçais est une forêt de production et chacun y a sa place de manière raisonnée et concertée » a conclu Corinne Trébosc-Coupat, présidente de la Communauté de communes et du comité de pilotage.



Le 31 janvier, Bercé s'est prêté au même exercice de présentation de la forêt et du contrat de projet validé par les acteurs locaux. Quatre sites emblématiques ont rythmé la visite : la fontaine de la Coudre, le vallon de l'Hermitière, la futaie des Clos, puis le musée de Carnuta. Le dialogue s'est prolongé en salle entre tous les membres du Comité de pilotage de Bercé participant à la tournée en forêt, rejoints par quelques membres des groupes de travail, et les représentants du comité national.

### Les chefs de projets Forêt d'Exception en séminaire national à Montreuil (93)

Les 2 et 3 mars, quatorze chefs de projets ont participé à cette réunion annuelle, consacrée au bilan de l'année 2016 et au partage de l'actualité 2017. Trois points ont fait l'objet de présentations des pilotes nationaux dans les domaines concernés et de témoignages croisés des chefs de projet :

- la programmation et le suivi national des actions et de l'animation des projets,
- le montage financier des actions inscrites dans les contrats de projet, avec la stratégie sur la mobilisation des Fonds européens et la politique de mécénat à l'ONF,
- le volet biodiversité développé dans le réseau Forêt d'Exception, avec la contribution possible des réseaux naturalistes de l'ONF.

Prochain rendez-vous en fin d'année, pour préparer les deuxièmes Rencontres nationales Forêt d'Exception® en 2018.

### L'état d'avancement des projets

Étapes d'avancement	Projets
5	Label attribué 2012 Fontainebleau
5	Label attribué 2014 Verdun
5	Label attribué 2014 Grande Chartreuse
5	Label attribué 2015 Rouen
5	Label attribué 2016 Val Suzon
5	Label attribué 2016 Montagne de Reims
5	Label attribué 2017 Bercé
3	Contrat de projet signé 2016 Bassin d'Arcachon

Mise à jour 18 03 2017

Étapes d'avancement	Projets
3	Contrat de projet validé 2013 Compiègne
3	Contrat de projet validé 2014 Massif du Valier
3	Contrat de projet validé 2016 Tronçais
3	Contrat de projet rédigé 2015 Volcans de Martinique
3	Contrat de projet rédigé 2016 La Sainte Baume
2	Protocole d'accord signé 2008 Les Camporells
2	Protocole d'accord signé 2009 Boscodon
2	Protocole d'accord signé 2014 L'Aigoual
2	Protocole d'accord signé 2016 Haguenau



certifié ISO 9001 et ISO 14001



Direction générale  
Direction forêts et risques naturels  
2 avenue de Saint Mandé - 75570 Paris Cedex 12  
www.onf.fr